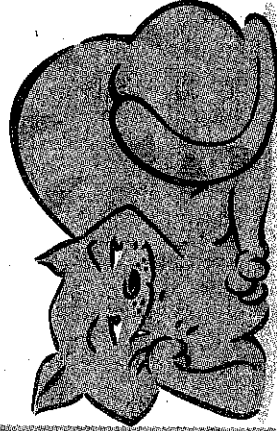


CHAT... MNADOUR est ouvert sur l'ouverture

Qui a dit poisson ! ? A l'évocation du mot, le Matou a bondi... Foi de félin, le banquet ne se passera pas sans lui. L'ouverture non plus, d'ailleurs. Quand c'est l'heure, c'est leurre et samedi prochain, il fera sauter le bouchon de la fête sur le fil de l'eau. Tout l'hiver, il a frétille d'impatience en rêvant de friture et l'ouverture lui tend enfin ses nageoires. D'autant, entend-il, que



les berges se rajeunissent. De plus en plus de gamins passent par les écoles de pêche et lâche la Playstation® pour le bambou. Certes, ça fait plus de monde qui peut vous souffler une prise sous le museau, mais ça fait aussi plus d'oreilles pour compter les histoires de pêches miraculeuses. Et ce qu'un pêcheur aime le plus après pêcher, c'est en causer.

Carrefour market à GUERET
Le plein de fraîcheur et d'économies

vosre drive est OUVERT

Commencez sur Carrefour market vos courses préférées à emporter. puis allez vous faire plaisir à la boulangerie.

Quartier des Fressanges
Avenue Pierre Mendès
192782
Stablon - France 0184

Guéret → Vivre sa ville

INTÉGRATION ■ Les demandeurs d'asile décryptent les lois françaises en s'amusant grâce à un partenariat Nul n'est censé ignorer le... jeu de lois

Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Guéret propose aux hébergés d'apprendre les lois françaises en jouant grâce à des ateliers animés par une juriste.

Coréline Montagnon
gueret@centrefrance.com

Le Conseil départemental d'accès au droit (GDAD) s'est associé avec le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) afin de proposer un atelier ludique une fois par mois pour mieux connaître les lois françaises. En effet, les deux organismes ont signé dernièrement une convention pour réaffirmer leur coopération autour de l'animation du jeu de société "Place de la loi".

Nul n'est censé ignorer la loi, mais qui la connaît vraiment ?

« Ce jeu a été conçu par un haut magistrat qui est parti du postulat suivant : nul n'est censé ignorer la loi, mais qui la connaît vraiment... ? », explique Nathalie Courtois, présidente tribunal de grande instance et du CDAD.

Il a imaginé un jeu de plateau, sur le modèle du Trivial Pursuit, où les participants doivent répondre en équipe à des questions à choix multiple pour

pouvoir avancer. Plusieurs thèmes sont abordés dans ce jeu : l'école, la famille, la vie quotidienne à travers des questions touchant aux lois de la République française et des règles en société.

Après les ateliers avec les prisonniers de Guéret, le GDAD a proposé d'encadrer ces mêmes ateliers autour de ce jeu au sein du CADA.

Ainsi, depuis septembre der-

nier, chaque mois, environ 8 personnes du centre d'accueil jouent et améliorent leurs connaissances des droits et des devoirs français. « Les participants s'entraident, tant au niveau des réponses que de la maîtrise de la langue française. Les questions amènent aussi une ouverture au dialogue sur d'autres sujets », précise Sandrine Fouquet, juriste au CDAD qui ani-

me les ateliers au CADA. Ce public se montre particulièrement attentif à cet atelier ludique, qui leur apprend des fondamentaux, utiles dans leur projection dans cette société à laquelle ils souhaitent appartenir.

De véritables enjeux

« Ce qui semble évident pour nous, ne l'est pas toujours pour eux, car certains viennent de pays où la démocratie n'existe

pas. Ils ont besoin que l'on décrypte ensemble ce nouvel environnement pour eux », détaille Christophe Marguerit, président du CADA.

Toutes ces connaissances citoyennes leur permettront de renforcer leur autonomie en sortie du CADA. Le CDAD envisage également de proposer de participer à ce jeu aux personnes intégrant le processus de naturalisation. ■



ACCORD. Nathalie Courtois, présidente du CDAD, et Christophe Marguerit, président du CADA, ont signé une convention. MARU SAWOY

09.11.15.11.30 MARS

Jusqu'à
2000€
D'ÉCONOMIES

www.ouvertures.com

BOULICOT
BRANDAO



FENÊTRES - PORTES - VOILETS - PORTAILS

ZA La Brande - MALICORNE-COMMENTRY

Tél. 04 70 64 63 48

DANSER À GUÉRET

Des fracs guérétois sur le podium !

Trois couples de Danser à Guéret ont fait le déplacement au championnat national de danse sportive à Eaubonne (Val-d'Oise). 30 danseurs se sont retrouvés pour concourir dans les différentes catégories.

Dans la catégorie des plus de 50 ans niveau national, Catherine et Gérard Volondat arrivent à la 6^e place. Lysiane et Michel Bugeon ne démentent pas en terminant 8^e sur les 12 demi-finalistes. En danses standards + 45 ans en niveau international, Murielle Bravin et Didier Smith montent sur la 3^e marche



TALENT. Ils font parler de Guéret.

du podium. Prochaine compétition à Baugnols-sur-Ceze dans le Gard en avril. ■